



La Fête nationale
du Québec



Offre d'emploi



Animatrice de service d'animation recherchée

Le service d'animation de Saint-Moïse est à la recherche de la perle rare pour s'occuper d'enfants de 4 à 12 ans, sous l'autorité de l'adjointe de la municipalité.

Le poste consiste :

- Planification d'une liste d'activités mensuelles ;
- Planifier des jeux et des activités adaptées aux jeunes de 4 à 12 ans ;
- Animer et superviser des groupes de jeunes ;
- Assurer leur sécurité et entretenir les locaux et les équipements ;
- Faire la désinfection du local et des salles de bain régulièrement ;
- Vider et sortir les poubelles et le recyclage si nécessaire ;
- Établir des comptes rendus au superviseur ;
- Fournir les présences tous les jours.

Qualifications :

- Être autonome;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Être créative;
- Avoir le sens de l'organisation et de la planification;
- Avoir de la facilité à interagir avec des enfants;
- Détenir un Cours de RCR (atout).

Conditions de travail :

- Saisonnier (période scolaire seulement)
- Heure de travail :
 - Matin : 7h à 8h15
 - Après l'école 15 à 18h
- Début d'emploi : selon le calendrier scolaire 2024-2025, en août 2024
- Fin d'emploi : selon le calendrier scolaire 2024-2025, en juin 2025
- Salaire : entre 15,75 \$ et 17,00 \$ l'heure, selon expérience et qualification

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par courriel stmoise.adj@mrcmatapedia.quebec ou par la poste au plus tard le 30 juin 2024 à 16h à l'attention de :

Mylène Bouchard, adj
Association pour l'Avenir de Saint-Moïse
117B, rue Principale
Saint-Moïse (Québec) G0J 2Z0

N.B. Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour une entrevue.

Des nouvelles de votre municipalité

La municipalité a octroyé, à la séance du 3 juin, les contrats pour la réalisation des travaux à **RPF Ltée**, au montant de **623 982,23\$** et de la surveillance, à **Tetra Tech QI** pour un montant de **47 829,60\$** pour le projet de mise à niveau du traitement des eaux usées—phase 1.

Ces travaux consistent à faire le remplacement complet du bâtiment, de la chambre de mesure, de l'instrumentation et des équipements de l'infrastructure qui est en amont du bassin d'épuration (communément appelé 3e regard) et qui sont devenus désuets, non opérationnels ainsi que dangereux pour la santé et la sécurité.

Ce projet est entièrement subventionné par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023).

VENTES POUR TAXES

Vous pouvez consulter la liste des propriétés mises en vente sur le site internet de la municipalité ou de la MRC dans la section AVIS PUBLICS.

Jeudi 13 juin 10h00
MRC de La Matapédia
420 boulevard St-Benoit Ouest, Amqui

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 8 juillet, 5 août, 9 septembre

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

***** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte *****

Rapport du Maire 2023

Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables,

Il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, comme le prévoit l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec et l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers 2023 présentent un portrait juste de la situation financière de la municipalité.

Si on s'attarde aux revenus de fonctionnement (voir tableau 1), on constate une croissance des revenus, ce qui est attribuable à la hausse des tarifs sur les matières résiduelles, à l'augmentation des compensations tenant lieu de taxes pour l'école primaire, aux revenus d'intérêts de banque, ainsi qu'à la hausse naturelle de l'augmentation de la valeur foncière. Les transferts gouvernementaux sont cependant en baisse à cause de la diminution de la péréquation.

Tableau 1 : Revenus de fonctionnement

	2023	2022
Taxes	486 063 \$	449 951 \$
Compensations tenant lieu de taxes (école, CPE, Postes)	10 490 \$	10 095 \$
Transferts gouvernementaux	330 433 \$	372 588 \$
Services rendus (location locaux, loisir intermunicipal)	58 533 \$	37 915 \$
Imposition des droits (redevances carrière, mutation)	15 474 \$	20 129 \$
Autres revenus (éolien, ristourne, intérêts banque)	70 365 \$	66 321 \$
Total des revenus	971 358 \$	956 999 \$

Du côté des charges (voir tableau 2), on note une hausse au niveau de l'administration générale, qui s'explique notamment par l'installation d'une thermopompe à la mairie, ainsi que l'augmentation des frais de comptabilité et du service informatique comptable. La hausse est aussi significative du côté du transport, soit pour l'enlèvement de la neige, par l'ajustement du prix du carburant en fin année de contrat et l'attribution de l'année 2 en option du présent contrat. En hygiène du milieu, les frais pour la planification des travaux de mise aux normes des eaux usées – phase 1, ainsi que l'augmentation des coûts pour la gestion des matières résiduelles sont responsables de cette hausse. La modification du schéma d'aménagement et de divers règlements d'urbanisme pour intégrer un nouveau chemin et se conformer aux directives et exigences gouvernementales, expliquent cette augmentation. Au niveau du loisir et culture, l'installation de thermopompes et le remplacement des portes et fenêtres du centre municipal, ainsi que le retrait de la municipalité de Saint-Damase dans l'entente intermunicipale d'une ressource en loisirs à entraîner une hausse des coûts.

ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 2 : Charges

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Administration générale	201 011 \$	195 506 \$
Sécurité publique	78 699 \$	75 614 \$
Transport	406 221 \$	395 930 \$
Hygiène du milieu	170 241 \$	149 219 \$
Santé et bien-être	8 585 \$	8 266 \$
Aménagement, urbanisme et développement	45 160 \$	27 433 \$
Loisirs et culture	167 437 \$	143 058 \$
Frais de financement	38 271 \$	37 000 \$
Amortissement des immobilisations	195 550 \$	195 706 \$
Total des charges	1 311 175 \$	1 227 732 \$

Enfin, la municipalité termine l'année avec un déficit de 132 696 \$ (voir tableau 3).

Tableau 3 : Excédent (déficit) de l'exercice

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Revenus de fonctionnement	971 358 \$	956 999 \$
Charges	1 311 175 \$	1 227 732 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(339 817) \$	(270 733) \$

Conciliation à des fins fiscales :

Amortissement des immobilisations	195 550 \$	195 706 \$
Cession nette des immobilisations	7 161 \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(67 300) \$	(65 400) \$
Affectations :		
Activités d'investissement	(64 095) \$	(92 543) \$
Excédent de fonctionnement affecté	138 305 \$	98 305 \$
Réserves financières et fonds réservés	(2 500) \$	(2 500) \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	(132 696) \$	(137 165) \$

Au 31 décembre 2023, la municipalité cumulait un surplus accumulé affecté de 165 211 \$, soit 57 576 \$ pour divers projet et 107 635 \$ pour équilibrer le prochain budget, d'une réserve financière pour la réfection et l'entretien des chemins municipaux de 185 316 \$, d'une réserve financière pour les élections de 5 000 \$ et d'un revenu reporté pour le loisir intermunicipal de 4 400 \$.

Au 1^{er} janvier 2024, la municipalité avait en caisse la somme de 110 721,16 \$.

ÉTATS FINANCIERS (suite)

La dette à long terme de la municipalité (voir tableau 4) est composée d'un montant de 910 200\$ pour les travaux dans le chemin Kempt et d'un montant de 113 500\$ pour le raccordement du nouveau puit, totalisant un montant de 1 023 700\$. On constate une diminution régulière de la dette.

Tableau 4 : Endettement total net à long terme

	2023	2022	2021
Dette à long terme	1 023 700 \$	1 181 900 \$	1 335 700 \$
Frais reportés	-	(841) \$	(1 682) \$
Endettement total net à long terme	1 023 700 \$	1 181 059 \$	1 334 018 \$

Un autre indicateur financier important à considérer est celui de l'excédent accumulé (voir tableau 5). On remarque une diminution de l'excédent accumulé à chaque année, surtout une diminution plus importante en 2023, qui s'explique par la baisse du solde de l'excédent de fonctionnement (non affecté et affecté) qui a servi à absorber le déficit de deux années consécutives et à équilibrer les budgets des trois dernières années, conséquence du statu quo de conserver le taux de taxe foncière générale fixe.

Tableau 5 : État de la situation financière

	2023	2022	2021
Actifs financiers	1 198 307 \$	1 490 358 \$	1 809 714 \$
Passifs (moins)	1 408 576 \$	1 498 032 \$	1 647 825 \$
Actifs non financiers	3 847 374 \$	3 927 069 \$	3 929 106 \$
Excédent (déficit) accumulé	3 637 105 \$	3 919 395 \$	4 090 995 \$

Détail de l'excédent accumulé

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	-	97 907 \$	373 377 \$
Excédent de fonctionnement affecté	165 211 \$	338 305 \$	298 305 \$
Réserves financières et fonds de réservés	70 231 \$	67 731 \$	65 231 \$
Investissements nets dans les immobilisations	3 401 663 \$	3 415 452 \$	3 354 082 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	3 637 105 \$	3 919 395 \$	4 090 995 \$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

2023	Maire	Conseiller (ère)
Rémunération	5 828,00\$	1 943,00\$
Allocation dépenses	2 914,00\$	971,00\$

RÉALISATIONS

- ◆ Remplacement des portes et fenêtres au centre municipal
- ◆ Installation de thermopompes au centre municipal et à la mairie
- ◆ Installation d'un inverseur de courant pour génératrice au centre municipal
- ◆ Acquisition de deux radars pédagogiques et d'un balai de rue motorisé
- ◆ Participation financière et logistique aux Festivités du 150e
- ◆ Travaux de reprofilage de fossé dans la route Paradis et le 1^{er} rang
- ◆ Conversion de la ligne alarme filaire en cellulaire pour la station et le réservoir d'eau potable
- ◆ Dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet de la patinoire couverte
- ◆ Préparation des plan et devis pour le projet de mise aux normes des eaux usées – phase I

ORIENTATIONS 2024-2025-2026

La mise aux normes des infrastructures pour le traitement des eaux usées, phase 1 en 2024 et phase 2 en 2026.

Les travaux de voirie dans le premier kilomètre du chemin Kempt sont reportés en 2025.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

	2023	2024	Majoration	%
Valeurs imposables	39 501 600\$	51 411 200\$	11 909 600\$	23,17 %
Valeurs non imposables	3 515 600\$	4 060 100\$	544 500\$	13,41 %
TOTAL	43 017 200\$	55 471 300\$	12 454 100\$	36,58 %

LISTE DES CONTRATS

Conformément à l'article 938.1 du Code Municipal, la municipalité dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, se trouvant en annexe.

Patrick Fillion, maire

**LISTE DES CONTRATS ET FOURNISSEURS
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

CONTRAT OCTROYÉ DE 25 000 \$ ET PLUS

FOURNISSEURS	CONTRAT	MONTANT
Fusion Environnement	Collecte bacs matières résiduelles	57 545 \$
Banque Nationale	Refinancement prêt	113 500 \$
Fraser Transport - Excavation	Enlèvement de la neige – année option 2	173 843 \$

FACTURES TOTALISANT 25 000 \$ ET PLUS

FOURNISSEURS	TOTAL FACTURES
Agence du revenu	25 311 \$
Banque nationale	25 413 \$
Fenetech	33 501 \$
Ministère de la Sécurité publique	35 013 \$
Les Entreprises A & D Landry	37 568 \$
Hydro Québec	37 798 \$
Fusion Environnement Inc.	40 459 \$
Revenu Québec	64 659 \$
Tetra Tech Inc.	95 722 \$
L' Association pour l'avenir de Saint-Moïse	100 947 \$
Banque Royale du Canada	166 310 \$
MRC de La Matapédia	201 987 \$
Fraser Transport-Excavation Inc.	214 196 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

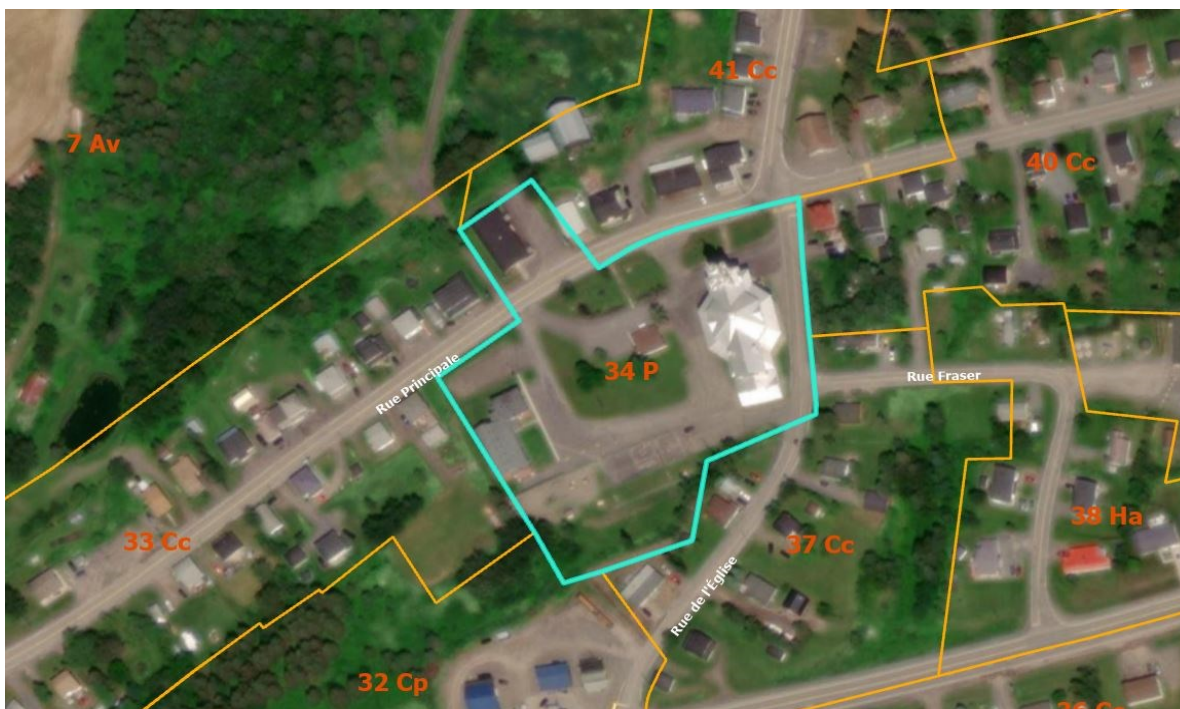
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **26 juin** prochain à la salle municipale située au 120 rue Principale à Saint Moïse à compter de 19h00, concernant le premier projet de règlement numéro 2024-03 modifiant le règlement de zonage 2004 -03 de manière à autoriser la classe d'usages *Récréation II - Sport, culture et loisirs d'extérieur* dans la zone 34 P.

Le premier projet de règlement numéro 2024-03 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des copies du premier projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 117-B rue Principale à Saint-Moïse aux heures ordinaires de bureau.



DONNÉ À SAINT-MOÏSE, CE 5 JUIN 2024

Nadine Beaulieu, directrice générale
et greffière-trésorière

FABRIQUE DE SAINT-MOÏSE COMMUNIQUÉS



Nous avons reçu un généreux don de 2 000,00\$ d'un ancien citoyen de Saint-Moïse. Merci beaucoup !

Le conseil de la Fabrique

Le ménage sur les terrains du cimetière et de l'église ont été faits.
Merci beaucoup à tous les bénévoles !

À la population de Saint-Moïse, j'aimerais vous remercier pour votre accueil lors de ma visite pour la cueillette des capitations en mars et avril.

Michel Gagné, président

Beaucoup de gens croient que l'église de Saint-Moïse est fermée, ce qui n'est pas le cas. Nous tenons toujours nos activités.

Cette année, nous allons procéder à la réparation de la toiture (colmatage des fissures) et l'an prochain ce sera la réparation de la fournaise du côté de l'église.

Le chauffage de la sacristie, lui, fonctionne très bien, nous tenons nos activités d'octobre à la fin mai à chaque année.

Le conseil de la Fabrique

Nous allons avoir besoin de bénévoles pour le ménage de l'église.
Ceux qui sont intéressés, communiquez avec Michel Gagné 418 776-2808

Date de tombée du bulletin est le 1^{er} juillet 2024

DIMANCHE 23 JUIN 2024 À SAINT-MOISE

DÈS 9H GRANDE VENTE DE GARAGE AU VILLAGE (AU CENTRE MUNICIPAL – 120 RUE PRINCIPALE)



DÈS MIDI, ACTIVITÉS FAMILIALES

- *Fermette Au Pays des merveilles;*
- *Jeux gonflables (Selon météo);*
- *Maquillage;*
- *Canon à mousse;*
- *Musique avec DJ Momo, sonorisation JS;*

DÈS 17H, SOIRÉE FESTIVE SOUS LES ÉTOILES

- *Bar sur place;*
- *Saucisses et guimauves sur le feu;*
- *Feu de joie;*
- *Discours patriotique;*
- *Hommage au drapeau;*

15 RUE FRASER – CENTRE DES LOISIRS (PATINOIRE)

À CONSERVER

DIM LUN MAR MER JEU VEN SAM



Karine-Julie Guénard
Inspecteur municipal

Tous les mercredis à partir
du 1er mai au 30 septembre
de 9h à 12h00

MINI

Date de
tombeée:
27 juin 2024

								1 Biblio 9 à 12 h
2	3 <i>Réunion du conseil</i>	4 Biblio 13 à 16 h	5 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h <i>Inspecteur municipal</i> de 9h à 12h00	6 Biblio 13 à 16 h	7 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	8 Biblio 9 à 12 h		
9	10	11 Biblio 13 à 16 h	12 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	13 Biblio 13 à 16 h	14 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	15 Biblio 9 à 12 h <i>Soirée du club des 50+</i>		
16	17	18 Biblio 13 à 16 h	19 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h <i>Inspecteur municipal</i> de 9h à 12h00	20 Biblio 13 à 16 h	21 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	22 Messe 19 h Biblio 9 à 12 h		
23 <i>Fête Nationale (Comité Sportif)</i>	24 <i>Bureau Municipal FERMÉ</i>	25 Biblio 13 à 16 h <i>Ouverture du terrain de jeux</i>	26 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h <i>Inspecteur municipal</i> de 9h à 12h00	27 Biblio 13 à 16 h <i>TERRAIN DE JEUX: INSCRIPTION POUR LA SEMAINE PROCHAINE JUSQU'À 16h (À la journée ou pour la semaine)</i>	28 Biblio 13 à 16 h & 18 à 20 h	29 Biblio 9 à 12 h		
30 <i>Bibliothèque Vente de Garage</i>	<i>Important: Votre bibliothèque communautaire sera fermée tout le mois de Juillet.</i>							

2024



07

JUILLET

2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Fête du Canada	2	3 	4	5	6
7	8	9	10 	11	12	13
14	15	16	17 	18	19	20
21	22	23	24 	25	26	27
28	29	30	31 			



Important:
Votre bibliothèque communautaire sera fermée tout le mois de Juillet.



Karine-Julie Guénard
Inspecteur municipal

Tous les mercredis à partir
du 1er mai au 30 septembre
de 8h à 12h00

À CONSERVER

1181 rue Jeanne-Mance
Mont-Joli

CAFÉ-RENCONTRE

IMPORTANCE DU SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

12
JUIN
À 13H30



Pour information
418-785-2015 poste 0

CENTRE
D'ACTIOW BÉNÉVOLE
DE LA MITIS

RÉPIT
LOISIRS
AUTONOMIE

**RÉPIT
LOISIRS
AUTONOMIE**

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE ÉPUISE.E *Osez demander!*

NOTRE MISSION : VOTRE BIEN ÊTRE

en offrant sur le territoire du Bas-Saint-Laurent des services de répit aux proches aidants vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou physique, un trouble du spectre de l'autisme ou étant en perte d'autonomie.

POUR PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site web

ou contactez-nous via :

(418) 785-2015 INFO@REPITLA.CA
REPIT-LOISIRS-AUTONOMIE



PUMPTRACK BMX/MTB

INITIATION/PRÉPARATION À LA COMPÉTITION

OÙ : VÉLO PARC DE SAINT-NOËL / QUAND: JEUDI 18H

- 23 MAI,
- 6 ET 20 JUIN,
- 4 ET 18 JUILLET,
- 1ER, 15 ET 19 AOÛT 2024

5\$/SÉANCE

- INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLACES LIMITÉES
- LOCATION DE BMX SUR DEMANDE
- APPORTE TON VÉLO, TON ÉQUIPEMENT DE PROTECTION, TON CASQUE ET TA GOURDE

Pour information et inscription

☎ 418 631-9834

f Delphine coordo loisirs

✉ loisirsouest@mrcmatapedia.quebec



Le coin commercial

Les Serres Ayotte

° Légumes °



° Fleurs °

Cultivés Sur Place

Pour une 3ième année

∞ 332 Route Melucq à Saint-Moïse ∞
(Entre Saint-Cléophasse et La Rédemption)

Avant de faire vos achats,

Venez voir nos plants de fleurs & de légumes,

Bacs de jardin, Semances, Petits fruits, houblon, Tabac, etc ...

* Les nouveautés de cette année * **Savons et Artisanats variés** *

• Ouverture saisonnière, Du 1 mai au 5 juillet 2024 •

Nous ferons une porte ouverte

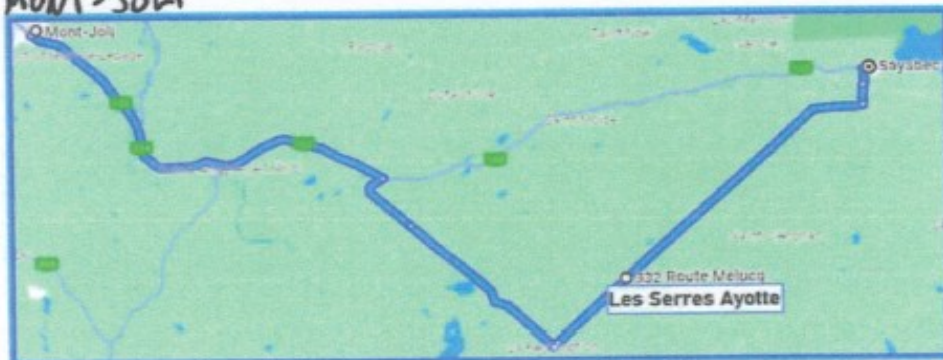
∞ Dimanche, le **12 mai** pour la fête des mères ∞

C'est un rendez-vous!

Heures d'ouverture : De **8:00 Heure** à **17:00 Heure** pour la saison

Manon Ayotte, Propriétaire : (418) 536-3500

MONT-JOLI



SAYABEC

LA RÉDEMPTION

agrÉcoles

Recherche de bénévoles!

La mission ? Prendre soin des jardins pédagogiques de votre ou vos enfant(s) lors d'une seule visite (ou plus selon vos disponibilités!) durant l'été 2024.

Un bénévole par semaine sera attiré au jardin.

Voici les actions à faire lors de votre visite :

- 1) Vérifier le bon fonctionnement du système d'irrigation.
- 2) Désherber et mettre les herbes indésirables au compost.
- 3) Aérer (brasser) le compost.
- 4) Retirer et noyer les scarabées japonais (si applicable).
- 5) Communiquer avec AgrÉcoles en cas d'anomalies au jardin.

Pas d'arrosage ni de récoltes à gérer!

Pour qui ? Vous ou vos proches qui ont le goût de s'impliquer.
Expérimenté.e.s ou non, vous êtes les bienvenu.e.s!
Une formation et un accompagnement à distance seront délivrés.


Sœur Rachel Fournier, Saint-Moise

- Semaine du 22 juillet
- Semaine du 5 août



Marie-Andrée Mathieu
Agroéducatrice

marie-andree.mathieu@agricoles.com

 agrÉcoles
Le Jardinier des Écoles

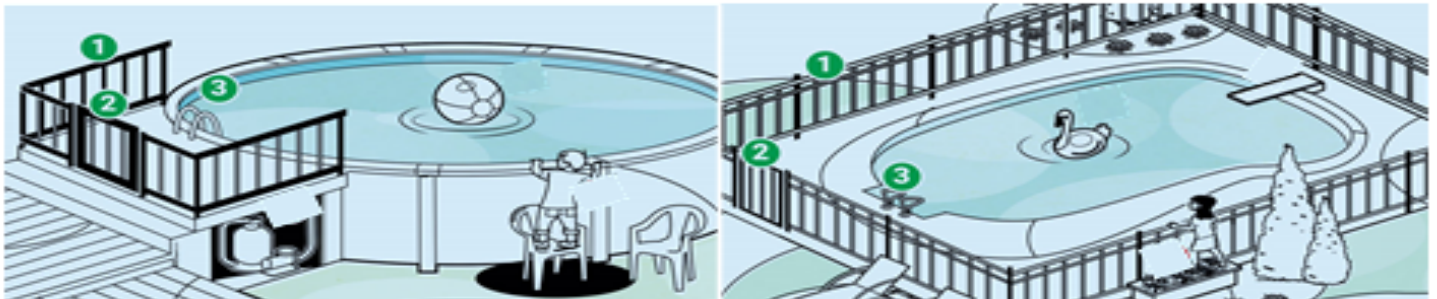
L'équipe d'agrÉcoles et les enfants vous remercient 🌱!



PERMIS DE PISCINE

Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales :



PISCINE HORS TERRE

PISCINE CREUSÉE

1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) **; (1,5 mètres (5p) dans certaines municipalités)
2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;

La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.

Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;

Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;

Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;

Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspecteur municipal

(418) 629-2053 poste 1129

Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec

Bureau municipal tous les mercredis (mai à Octobre)

Le Mot **vert** du mois – « Pas si vert le gazon » - Juin 2024

Bonjour à toutes et tous,

Si vous avez une cour, elle est probablement couverte en grande partie d'une graminée appelée pâturin du Kentucky (*Poa pratensis*) – ou communément appelé, *gazon*. Héritage de la noblesse britannique du Moyen-Âge, la pelouse fait maintenant partie de notre culture. On a appris à la porter dans notre esthétique sans se poser de questions et à l'associer à un signe d'aisance et de réussite. Symbole du rêve américain – merci aux golfeurs d'en avoir renforcé le prestige – le gazon et sa tonte peuvent devenir une source de pression sociale entre voisins. Certains voient l'entretien de la pelouse comme un devoir citoyen. Ils vont même jusqu'à travailler à la sueur de leur front les week-ends pour exterminer les pissenlits et garder leur gazon court. Ils ont l'impression d'avoir la nature sous contrôle, de bien gérer leur ménage. Toutefois, un tel entretien de la pelouse est loin d'être vert, malgré la couleur du gazon.

Pesticides, herbicides, fertilisants, monoculture, arrosage excessif, pollution (eh oui, votre tondeuse consomme de l'essence!), perte de biodiversité... le gazon nous a fait prendre bien des mauvais virages sur le plan environnemental.

Aujourd'hui, de plus en plus de québécois sont prêts à redéfinir leurs critères esthétiques. Délaisser le rêve du gazon vert, ça n'implique pas nécessairement de laisser votre cour se transformer en jungle, mais de laisser place à d'autres plantes telles que le trèfle, le thym et le pissenlit (je vous jure qu'il n'est pas méchant). Ces plantes couvre-sol garderont la terre plus en santé, vous feront sauver du temps et de l'argent, nécessiteront moins d'arrosage et de tonte, favoriseront la biodiversité et attireront les pollinisateurs. Vous et la nature allez y gagner!

Un autre truc : après avoir passé la tondeuse, laissez les rognures sur place. Eh oui, comme ça, vous évitez de devoir les ramasser, les transporter à l'écocentre et gaspiller un précieux samedi après-midi ensoleillé (parce que non, le gazon ça ne va pas dans le bac brun, ni dans le bac à déchets!). Laisser les rognures sur place est une pratique appelée herbicyclage, elle est même obligatoire dans certaines municipalités comme Amqui. L'herbicyclage permet de protéger votre pelouse de la sécheresse et des maladies, et vous fait gagner du temps pour aller prendre une crème molle. Essayez donc ça cet été!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet :
journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne :
au bureau municipal (418-776-2833) du lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Téléphone :
418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



À LOUER

À l'Office municipal
d'habitation
de Saint-Moïse,
8 rue HLM,

logements de 3 1/2 pièces disponibles

418-756-3016 **direction@ohmatapedia.com**

Annie Castilloux, directrice

